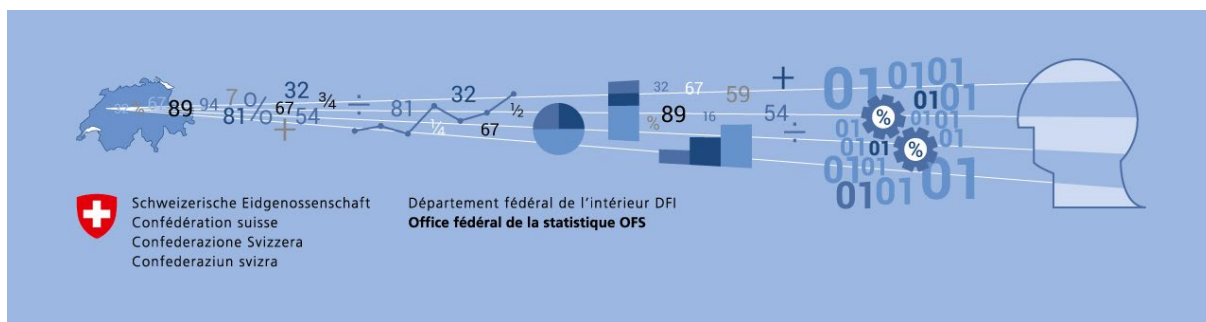




Communiqué de presse

Embargo: 27.10.2026. 8h30

13 Sécurité sociale

Bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse en 2025

267 300 personnes ont bénéficié de l'aide sociale économique

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a entièrement modernisé la statistique de l'aide sociale, tant sur le plan technique que méthodologique. Les premiers résultats, établis intégralement selon la nouvelle méthode, font état d'un taux d'aide sociale de 2,9% pour 2025: au total, quelque 267 300 personnes ont bénéficié de l'aide sociale économique.

Le projet de modernisation lancé en 2019 s'est achevé avec succès en juin 2026. L'enquête annuelle sur l'aide sociale, telle qu'elle était menée jusqu'à présent, a été remplacée par le traitement mensuel, largement automatisé, des données administratives provenant d'environ 1000 fournisseurs de données (pour la plupart des services sociaux). Le traitement automatisé leur permet de réduire la charge de travail induite par la transmission des données.

Les résultats de la statistique de l'aide sociale sont par ailleurs disponibles plus rapidement. L'OFS traite et harmonise désormais les données des différents fournisseurs selon des règles uniformes dans toute la Suisse. Cela permet de mieux comparer les résultats des cantons et des communes. Les nouveaux processus ont été élaborés et mis en place en étroite collaboration avec les cantons, les villes, les communes, les services sociaux, les fournisseurs de logiciels et les associations. La contribution professionnelle et technique de tous ces acteurs a joué un rôle déterminant dans la réussite de ce projet.

Taux d'aide sociale le plus élevé chez les enfants et les adolescents

En 2025, 267 300 personnes ont bénéficié de l'aide sociale économique, ce qui correspond à une hausse de 4,5% par rapport à l'année précédente. Le taux d'aide sociale désigne la proportion de bénéficiaires de l'aide sociale dans la population considérée. Il a atteint 2,9%, soit un niveau comparable à celui de l'année précédente. Les comparaisons avec les années précédentes sont à interpréter avec prudence, en raison des changements méthodologiques.

Le taux d'aide sociale était le plus élevé chez les enfants et les adolescents (4,8%), comme observé lors des années précédentes. Il ne cesse de diminuer avec l'âge. Le taux d'aide sociale varie aussi considérablement selon l'état civil. En 2025, il était le plus élevé (4,2%) chez les personnes divorcées et les célibataires (3,7%). Il a atteint 1,4% chez les personnes mariées et 0,8% chez les veuves et les veufs. Le taux d'aide sociale était de 5,4% chez les personnes de nationalité étrangère et de 1,9% chez celles de nationalité suisse.

La répartition du risque de dépendre de l'aide sociale entre les différents groupes sociodémographiques reste donc globalement stable et correspond dans une large mesure aux observations des années précédentes.

Tendances observées pour les taux d'aide sociale cantonaux

Le taux d'aide sociale varie d'un canton à l'autre, également en 2025. Il était parmi les plus élevés dans plusieurs cantons de Suisse romande et dans celui de Bâle-Ville. Il était plus faible notamment dans les cantons ruraux de Suisse centrale et de Suisse orientale, ainsi que dans les cantons de Fribourg, des Grisons et du Valais. Ces différences sont liées entre autres à la structure économique et démographique régionale ainsi qu'aux contraintes particulières qui s'appliquent aux centres urbains.

Ces différences ressortent également des données de la statistique modernisée. Par rapport à l'année précédente, elles sont restées globalement stables. Dans la plupart des cantons, la variation du taux se situe entre -0,3 et +0,2 point de pourcentage. Le canton de Genève fait cependant état d'une hausse plus marquée.

Aide sociale dans le domaine des réfugiés et pour la population ayant le statut de protection S

En 2025, environ 32 600 personnes relevant du domaine des réfugiés ont bénéficié de l'aide sociale. Le taux d'aide sociale s'élevait à 83,6% dans cette population. Quant aux personnes bénéficiant du statut de protection S, elles étaient environ 68 000 à recevoir des prestations, le taux d'aide sociale de cette population atteignant 81,1%.

Les résultats de l'aide sociale dans le domaine de l'asile seront publiés ultérieurement. Dans ce domaine, l'analyse des données a mis en évidence, dans certains cantons, des variations du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale qui nécessitent des vérifications supplémentaires. L'OFS procède à ces vérifications en collaboration avec les cantons concernés.

Innovations méthodologiques et comparabilité des résultats

La modernisation de la statistique de l'aide sociale a permis de revoir fondamentalement la collecte et le traitement des données, ainsi que les méthodes d'analyse. La statistique s'appuie désormais sur les données transmises chaque mois par les services sociaux et d'autres fournisseurs de données. L'OFS traite et harmonise les données administratives des quelque 1000 fournisseurs de données selon des règles uniformes. Il s'appuie également sur des règles harmonisées pour l'opérationnalisation de la perception des prestations, pour traiter de manière cohérente les doublons et pour calculer le taux d'aide sociale.

Ces changements méthodologiques sont à prendre en compte dans les comparaisons avec les années précédentes. Les écarts par rapport aux résultats antérieurs peuvent en effet refléter aussi bien des variations réelles que les effets liés à la nouvelle base de données, à un recensement plus homogène des bénéficiaires de prestations ou à la révision du mode de calcul des taux. Pour certaines caractéristiques, comme la situation d'activité, les résultats ne sont plus directement comparables avec ceux des statistiques antérieures.

Le passage au nouveau système pour les 1000 fournisseurs de données s'est fait en plusieurs étapes. Il a fait l'objet d'une préparation, d'une coordination et d'un accompagnement sur mesure pour chaque fournisseur. Les données étant désormais transmises chaque mois depuis la mise en place du nouveau système, il n'a pas toujours été possible, lorsque le passage s'est effectué en cours d'année, de fournir des données complètes pour les mois précédents. Des effets ponctuels peuvent se produire pendant la phase de mise en place, que des pondérations statistiques permettront de compenser lors des analyses annuelles. Au cours de la phase de transition, les collectes de données selon l'ancien et le nouveau système se sont en partie effectuées en parallèle afin d'assurer la continuité de la statistique.

La modernisation de la statistique de l'aide sociale apporte des améliorations durables en matière de qualité, d'actualité et de transparence. Elle jette les bases d'analyses cohérentes couvrant les différentes classes de prestations et améliore les informations de base à la disposition des cantons, des communes et des autres parties prenantes pour la gestion et la planification dans le domaine de l'aide sociale.

Des explications concernant les adaptations méthodologiques figurent dans le *Rapport méthodologique* disponible sur la site Web de la [statistique de l'aide sociale](#), sous la rubrique «Méthodologie».

Cadre commun pour l'utilisation des résultats

Grâce à la modernisation de la statistique de l'aide sociale, les cantons, les communes et d'autres services habilités ont désormais accès à des analyses statistiques étendues. La stratégie de communication élaborée conjointement par la Confédération et les cantons définit un cadre pour l'utilisation, l'interprétation et la diffusion des statistiques.

Cette stratégie décrit les rôles et les responsabilités des services concernés, les processus de publication ainsi que le processus de *Quality Gate*. Elle montre comment il est prévu d'élargir progressivement l'offre d'analyses en concertation avec les parties prenantes et de vérifier la qualité des nouveaux résultats avant leur utilisation à plus grande échelle. Cette stratégie en matière de communication doit favoriser l'utilisation coordonnée sur le plan technique et transparente des résultats de la statistique modernisée de l'aide sociale.

Le document *Concept de communication* est disponible sur le site Web de la [statistique de l'aide sociale](#) sous la rubrique «Méthodologie».

Renseignements

Marc Dubach, OFS, section Aide sociale, tél.: +41 58 464 65 30, e-mail: info.social@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2026-0371

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

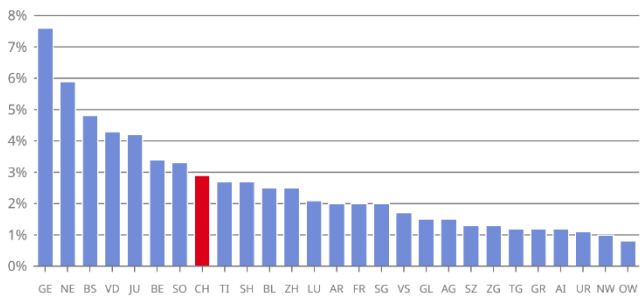
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Ce communiqué de presse a été remis trois jours ouvrables avant sa publication officielle à la Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales (CDAS), à la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) et au Secrétariat d'État aux migrations (SEM) pour leur permettre d'accomplir leurs tâches.

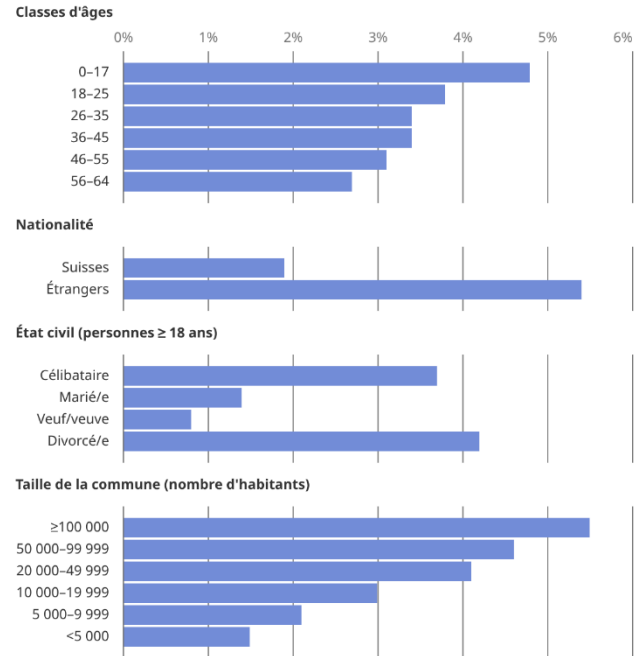
Taux d'aide sociale économique par canton et moyenne suisse, en 2025



2025: résultats partiellement pondérés

État des données: 31.12.2025
Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale (SAS) gr-f-13.05.01.02.07 © OFS 2026

Taux d'aide sociale économique de différents groupes à risque, en 2025



2025: résultats partiellement pondérés

État des données: 31.12.2025
Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale (SAS) gr-f-13.05.01.02.08 © OFS 2026